

Règlement des Prix CCIFER 2019

Le présent Règlement expose les modalités d'organisation et les règles de participation aux Prix CCIFER, organisés par la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture Française en Roumanie.

Objectifs des Prix :

Les Prix de la CCIFER ont pour objectif de récompenser et de promouvoir les réalisations les plus marquantes des entrepreneurs, des entreprises et des ONGs.

1. **Prix de l'Entrepreneuriat**- sur dossier - est considéré entrepreneuriat tout nouveau projet visant à transformer une opportunité et à créer de la richesse, à travers une entreprise. En fonction des dossiers, une session de soutenance pourrait être programmée.
2. **Prix de l'Innovation technologique** - sur dossier - est considérée comme innovation technologique un service développé par une entreprise en Roumanie, ayant une couverture internationale et qui met en avant une amélioration appliquée à un secteur d'activité
3. **Prix de la Responsabilité sociale** - sur dossier - est considérée l'initiative de partenariat entre une ou plusieurs société(s) membre(s) et une ONG membre, dans la sphère sociétale (culture, éducation, environnement, social, etc.) ayant un impact positif sur la communauté en Roumanie.
4. **Prix du Jury** - sur proposition du jury.

Ces Prix constituent une opportunité d'échanger les bonnes pratiques.

Prix de l'entrepreneuriat :

Conditions d'éligibilité :

1. L'entreprise existe ou les démarches pour la créer sont entamées
2. Etre le créateur et/ou porteur du projet/concept
3. Le projet a démarré il y a moins de 3 ans
4. Les dossiers des candidats doivent comprendre :
 - une présentation didactique du concept/ produit/ service
 - une réflexion stratégique de l'environnement (SWOT, risques, etc.)
 - un Business Canvas
5. Soumettre avec le dossier un film, une animation, une présentation de 30 secondes, qui résume le projet
6. Le Prix de l'entrepreneuriat est ouvert aux sociétés membres et non-membres de la CCIFER.

Les critères d'évaluation des dossiers :

1. L'originalité et la raison d'être du projet
 2. La qualité du dossier (réflexion stratégique, Business Canvas)
 3. Qualité de la soutenance (le cas échéant)
- Notes : Les nominés short listés pourront être invités à faire une présentation de leur projet (30 minutes) devant le jury

Prix de l'Innovation technologique:

Conditions d'éligibilité :

1. L'innovation technologique doit être le fruit de l'effort de l'entreprise (ou la filiale) roumaine (et non l'application en Roumanie d'une innovation du groupe)
2. L'innovation technologique doit être appliquée à un secteur d'activité
3. L'innovation technologique doit avoir une couverture internationale
4. Soumettre avec le dossier un film, une animation, une présentation de 30 secondes, qui résume le projet
5. Le Prix de l'Innovation technologique est ouvert aux sociétés membres et non-membres de la CCIFER.

Les critères d'évaluation des dossiers :

1. La qualité du dossier (présentation didactique de l'innovation, témoignage avant et après l'implémentation de l'innovation)
2. La couverture internationale de l'innovation technologique
3. La gestion de l'innovation pour l'entreprise (caractère innovant et durable, performance opérationnelle et/ou économique, conduite du projet et du changement, retour d'expérience)

Prix de la Responsabilité sociale :

Conditions d'éligibilité :

1. Etre membre de la CCIFER
2. Déposer un projet en partenariat avec une ou plusieurs entreprises membres et une ONG membre
3. Le projet présenté doit être le fruit d'un partenariat signé en 2018 ou dans la première partie de 2019
4. Soumettre avec le dossier un film, une animation, une présentation de 30 secondes, qui résume le projet

Les critères d'évaluation des dossiers :

1. La qualité du dossier (présentation du projet)
2. La dimension et l'impact du projet sur la société et sur les bénéficiaires (volumétrie, qualité, témoignage)
3. Le pourcentage du budget alloué au projet versus frais de fonctionnement de la structure (comptes 2018 à transmettre)

La constitution des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être envoyés aux adresses indiquées sur chaque dossier, avant le 30 juillet 2019. Les candidatures reçues après cette date limite ne seront plus prises en compte par le jury pour le concours de cette année.

Les candidats s'engagent :

- A répondre aux questions du Chargée de Projet des Prix CCIFER avant la date limite inscrite dans le dossier de candidature
- A joindre à la candidature tous les documents et réalisations justifiant la participation
- A fournir lors du dépôt du dossier une animation de 30 secondes qui sera présentée pendant la soirée de Gala uniquement dans la situation où le dossier sera parmi les gagnants.

Le jury

La composition du Jury des Prix CCIFER 2019 est :

Monica JIMAN – Présidente du Jury, Membre Bureau Exécutif CCIFER, PENTALOG

Ruxandra CREOSTEANU, Nod Maker Space, Gagnante Prix CCIFER 2018, Catégorie Entrepreneuriat

Serge GONVERS, Membre Conseil Directeur CCIFER, RSM

Adela JANSEN, Membre Bureau Exécutif CCIFER, BRD Groupe Société Générale

Guillaume LEURENT, Membre Bureau Exécutif CCIFER, Industrial Montaj

Yves MARTIN, Membre Conseil Directeur CCIFER, ORANGE

Sorin PASLARU, Rédacteur chef, Ziarul Financiar

Frederic ROMAND, Membre Conseil Directeur CCIFER, KPMG

Andreea TOROIMAN, Project Manager, CCIFER

Le Prix de l'Entrepreneuriat est organisé par Le Booster Bucarest et fera l'objet d'une évaluation en deux étapes :

- La sélection des 3 nominés par l'Equipe d'animation du Booster Bucarest
- La sélection du gagnant parmi les 3 nominés par le Jury des Prix CCIFER 2019.

Pour les Prix de l'Innovation technologique et de la Responsabilité Sociale, l'évaluation sera faite par le Jury des Prix CCIFER. Le jury sélectionnera 3 nominés, dont un gagnant par catégorie.

Si au cours de l'analyse des dossiers de candidature, il s'avère qu'un membre du jury présente des intérêts convergents avec un candidat, il s'engage à ne pas prononcer d'avis sur ce dossier.

Les informations contenues dans les dossiers sont confidentielles et seront portées exclusivement à la connaissance des membres du jury. Les membres du jury s'engagent à garder toutes ces informations strictement confidentielles.

La remise des Prix

Ces Prix feront l'objet d'une remise des trophées dans le cadre du Gala CCIFER qui aura lieu le 20 septembre 2019. Le nom des gagnants sera gardé secret jusqu'au moment de la remise des prix, le 20 septembre 2019, conformément au programme de la soirée.

Règles générales :

1. Une société membre peut déposer : un dossier pour le Prix de l'Entrepreneuriat, un dossier pour le Prix de l'Innovation technologique et un dossier pour le Prix de la Responsabilité sociale.
2. Une société non-membre peut déposer : un dossier pour le Prix de l'Entrepreneuriat et un dossier pour le Prix de l'Innovation technologique.

3. Un dossier sera rédigé, en français ou en anglais, pour chaque projet présenté. Un dossier peut être déposé par plusieurs entreprises s'il fait référence à un projet unique.
4. Le jury se réserve le droit de demander plus d'informations aux candidats. Cependant, ces détails seront demandés au cas par cas.
5. Les participants sélectionnés pour le Prix ne peuvent pas se retirer de la compétition.
6. La participation au concours est gratuite. Cela ne donne ni droit ni l'engagement à une réservation de place à la soirée de la remise des Prix.

Les sociétés intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les Prix CCIFER aux responsables CCIFER :

Prix de l'Entrepreneuriat : corina.petrea@ccifer.ro

Prix de l'Innovation Technologique : andreea.toroiman@ccifer.ro

Prix de la Responsabilité Sociale : andreea.toroiman@ccifer.ro